

Qu'est-ce qu'un(e) correspondant(e) « Archives et Histoire » ?

Vous êtes ancienne, ancien ou encore ami(e) des Scouts et Guides de France et vous désirez vous impliquer localement dans la sauvegarde de la mémoire du mouvement car vous y êtes sensible. Mais peut-être le faites-vous déjà de façon informelle.

Donc votre mission, si vous l'acceptez, sera la conservation des archives des groupes selon les préconisations de l'archiviste du Centre National. Celle-ci comprend :

- de repérer les fonds d'archives sous toutes leurs formes, de les collecter et de les centraliser
- de les trier, de les classer et de les inventorier
- de les conditionner et de les étiqueter
- éventuellement de préparer leur externalisation vers des lieux d'archivage (archives diocésaines, communales, départementales)
- et, si le cœur vous en dit, de les exploiter pour écrire la mémoire des groupes et donc du Mouvement
- Vous pouvez encore aider, par votre connaissance des fonds que vous aurez traités, les chercheurs dans leurs travaux d'études et de recherches à des fins de publications (thèses, articles, mémoires,...)
- Et ainsi contribuer à la vie du mouvement et à sa notoriété.

Quel est votre statut ?

Vous êtes bénévole, vous adhérez en qualité de membre associé du Réseau des Anciens et Anciennes SGDF. Vous êtes reconnu par le Service des Archives du Centre National comme étant « Correspondant Archives ». Un formulaire d'adhésion est disponible sur le Blog du Réseau : https://blogs.sgdf.fr/anciensetamis/files/2016/10/Bull_Adh_Anciens_2016-2017.pdf

Quelles sont les règles de participation au réseau en qualité de Correspondant Archives ?

Chaque correspondant s'engage à respecter les règles établies par le Réseau des Anciens et Anciennes SGDF et par le Service des Archives :

- vous gérez librement votre temps d'investissement
- vous informez des travaux que vous avez entrepris, des expériences acquises et des problématiques rencontrées
- vous essayez de mobiliser peu à peu une équipe autour de vous afin de vous aider à l'archivage et ainsi vous participer à la mobilisation d'autres correspondants (objectif à terme : au moins un correspondant dans chaque département) autour d'activités de conservation des archives et autour de travaux (seul ou en groupe) quel que soit votre champ d'intérêt (un thème, la nature des archives, une unité, un groupe, une ville, un département, une région etc.).

Qu'apporte le Service des Archives ?

Pour sa part, le Service des Archives vous apporte un appui en vous permettant :

- d'acquérir des pratiques d'archivage communes à l'ensemble des correspondants
- d'échanger des informations, des conseils et des outils de travail par mail, téléphone et via un espace dédié aux correspondants dans le blog du Service des Archives : <http://blogs.sgdf.fr/servicearchives/espace-correspondants-archives/> et dans la rubrique « propositions et projets » sous-rubrique « Archives et Histoire » du blog du réseau des anciennes et anciens SGDF : <http://blogs.sgdf.fr/anciensetamis/nos-propositions-et-nos-projets-en-detail/archives-et-histoire/>
- de mettre en contact les correspondants du réseau

Vous êtes intéressé ? Alors contactez :

- Marie-Hélène Verschelde, la responsable nationale du Réseau des Anciens et Anciennes SGDF :
 - ✓ par mail : mh.verschelde@free.fr ou anciens@sgdf.fr
 - ✓ par le biais du formulaire en ligne sur le blog du Réseau : <http://blogs.sgdf.fr/anciensetamis/nous-contacter/>
- Corinne Desmettre, la responsable du Service des Archives du Centre National des SGDF. :
 - ✓ par mail : cdesmettre@sgdf.fr ou archives@sgdf.fr
 - ✓ par téléphone : +33 (0)1 44 52 37 51
 - ✓ par le biais du formulaire en ligne sur le blog du Service des Archives : <http://blogs.sgdf.fr/servicearchives/nous-contacter/>

Merci !